Communiqué du Conseil de la concurrence

relatif au projet de concentration économique concernant la création par les sociétés « Gotion High-tech Co., Ltd. » et « Volkswagen Aktiengesellschaft » de trois entreprises communes

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et à l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Dénominations des entreprises et groupes concernés :

- **Les sociétés fondatrices :**
 - la société « **Gotion High-tech Co., Ltd.**».
 - la société « **Volkswagen Aktiengesellschaft** ».

Nature de l'opération :

- Création d'entreprises communes.

Secteurs économiques concernés :

- Secteur de l'industrie automobile.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 23 novembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION

FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la création par les sociétés « Gotion High-tech Co., Ltd. » et « Volkswagen Aktiengesellschaft » de trois entreprises communes.

Gotion High-Tech Co., Ltd. est une société constituée en vertu du droit de la République populaire de Chine, et dont le siège social est situé au n° 566, avenue Huayuan, district de Baohe, Hefei, province d'Anhui, République populaire de Chine.

Volkswagen Aktiengesellschaft est une société de droit allemand, immatriculée au Registre du Commerce du tribunal d'instance de Braunschweig sous le numéro HRB 100484 et dont le siège social est situé au Berliner Ring 2, 38440 Wolfsburg, Allemagne.

L'entreprise commune (la « JV Marocaine ») sera constituée par Gotion Power Africa S.A.S., société par actions simplifiée de droit marocain inscrite au registre du Commerce de Rabat sous le numéro 201791 et dont le siège social est situé au n° 28 rue Ejoukak, 10102 Rabat au Maroc, filiale exclusive de Gotion High-Tech Co., Ltd., qui détiendra initialement l'intégralité du capital social de cette entreprise commune.

Power Holdco Lux S.A., société constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B257699 et dont le siège social est situé au n° 19-21, Route d'Arlon, 8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, filiale indirecte détenue exclusivement par Volkswagen Aktiengesellschaft, souscrira ensuite à des actions nouvellement émises représentant 49 % du capital social de la JV Marocaine, Gotion Power Africa S.A.S. conservant les 51 % restants. En conséquence, la JV Marocaine sera contrôlée conjointement, de manière indirecte, par Gotion High-Tech Co., Ltd. et Volkswagen Aktiengesellschaft.

La création de la JV Marocaine s'inscrit dans le cadre d'une collaboration stratégique plus large entre les groupes Gotion et Volkswagen portant sur l'approvisionnement, la production et la vente de cellules de batterie, mise en œuvre par la création simultanée de trois entreprises communes « greenfield » interdépendantes : la JV Marocaine, une entreprise commune à Valence, en Espagne (la « JV de Valence »), et une entreprise commune à Šurany, en République slovaque (la « JV de Surany »).

La JV de Valence, PowerCo Battery Spain S.A.U., actuellement détenue exclusivement par PowerCo. La JV de Valence aura pour activité la production de cellules de batterie automobile lithium-fer-phosphate (LFP), à partir de la matière active cathodique (« CAM ») qui sera fournie en partie par la JV Marocaine.

La JV de Surany correspond à une nouvelle entité qui sera constituée par Gotion GmbH à Šurany, en République slovaque. La JV de Surany aura pour activité la production de cellules de batterie automobile LFP, à partir de CAM qui sera fournie en partie par la JV Marocaine.

La réalisation de chacune de ces trois entreprises communes étant subordonnée à celle des deux autres, leur création constitue une opération unique, qui fait l'objet de la présente notification globale.

Les marchés concernés par la transaction au Maroc sont ceux de la production et de la fourniture (i) de cellules de batterie automobile et (ii) de matière active cathodique servant de matière première pour les cellules de batterie au LFP destinées aux véhicules électriques.

Fait à Rabat, le 12 novembre 2026.